

Echanger avec La Pologne et l'Italie en anglais : pari réussi !

Parler en anglais avec des correspondants italiens et polonais, c'est l'expérience qu'ont pu vivre nos petits français des classes de CM1 et CM2 de l'école Jean Moulin.

Grâce à la plateforme européenne Etwinning qui met en relation des écoles de différents pays, les enfants ont pu participer activement à un projet autour de la biodiversité (en lien avec le projet d'école), intitulé « The Wonderful World of Minibeasts ».

Entre février et mai, les élèves auront successivement, appris à se connaître, grâce à deux rencontres virtuelles, participé avec ferveur à des jeux interactifs et des votes en ligne, planté des fleurs pour favoriser la pollinisation, envoyé à leurs correspondants des cartes pour célébrer le printemps et créé une Minibeast imaginaire, et tout cela, dans la langue de Shakespeare !

Cet enseignement leur permet d'associer le dire et le faire pour rendre l'apprentissage de la langue étrangère ludique et concret, d'éveiller leur curiosité, de se tourner vers les autres et de s'approprier les outils numériques.

La bonne nouvelle ? Un nouveau projet les attend pour l'automne !



Emilie JACQUIN,
Enseignante en charge de l'enseignement de l'anglais
sur l'école J. Moulin-J. Prévert à Lignières-de-Touraine

Présents : 10/15

- La commune a été informée par courrier d'un administré de la cession d'un broyeur forestier au prix de 600 €. L'acquisition de ce matériel, adapté au tracteur communal et utile pour l'entretien des espaces verts et boisés, est validée.
- Concernant le restaurant scolaire, il convient d'appliquer une revalorisation régulière des prix de repas afin de ne pas augmenter la charge financière de la commune. Le prestataire de livraison des repas en liaison froide applique une augmentation de 0.793 % à la prochaine rentrée scolaire. Ainsi, les tarifs pour l'année scolaire 2021-2022 seront de 3.80 € pour les enfants et de 5.90 € pour les adultes.
- Le conseil municipal mène depuis quelques temps une réflexion pour l'installation d'un city stade. L'implantation de cet équipement pourra être réalisée sur une parcelle en cours d'acquisition. Afin de financer ce projet, des demandes de subventions peuvent être réalisées. Au niveau de l'urbanisme, un permis d'aménager devra être validé.
- Monsieur Carles JOUBERT a intégré le service technique le 1^{er} juillet 2021 afin de remplacer François BEAUPUY lors de son départ en retraite.
- La météo du printemps dernier et de cet été ont été propice à l'enherbement des espaces publics. À cela s'ajoute l'interdiction des produits phytosanitaires tel que prévu par la loi pour améliorer l'écosystème. Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. De ce fait, les herbes folles s'installent ici et là malgré les interventions régulières des agents des services techniques. Devant les repousses rapides de la végétation, une réflexion est actuellement menée pour que le désherbage ne soit plus systématique et que certaines herbes retrouvent une place privilégiée dans nos espaces pour les embellir. Par ailleurs, nous invitons nos administrés - dans la mesure de leurs moyens - à participer à l'entretien des espaces devant leur maison, notamment au niveau des trottoirs. Et si les herbes folles devenaient nos amies ?
